

# Compte rendu réunion publique PLU des Avanchers Valmorel

## Mardi 30 janvier 2018 aux Avanchers

Objet : Projet de règlement

### Présents :

- Jean-Michel VORGER, Maire
- Marie GUNIE, Adjointe à l'urbanisme
- Thibault DELAUNAY, service urbanisme de la commune
- Jacques PERRET, Anteagroup
- + 32 participants

M. le Maire souhaite la bienvenue aux participants.

M. PERRET présente un diaporama avec l'architecture du nouveau règlement, décliné par secteurs. Quelques modifications ont été apportées depuis la dernière réunion publique du 28 décembre à Valmorel.

Un participant, qui s'était déjà exprimé à Valmorel, proteste contre le non rétablissement du lotissement du Meiller qui avait été prévu dans le PLU précédant le PLU actuellement en vigueur. M. le Maire lui confirme que cela était impossible, notamment parce que son emprise se situait dans la zone agricole stratégique protégée par le SCOT. M. PERRET confirme que si l'on rétablissait ce lotissement, ce serait juridiquement indéfendable.

Un autre participant demande pourquoi certaines parcelles du Fey-dessous ont été reclassées en zones agricoles, alors qu'elles sont en zone UD au PLU actuel. Il est répondu qu'en raison de leur inaccessibilité et de la topographie, ces quelques parcelles ne sont pas constructibles. Il reste encore pas mal de possibilités de construire par ailleurs dans ce village.

Une participante qui s'était déjà exprimé à Valmorel s'inquiète du fait que le terrain entre le Cheval Noir et le Cheval Blanc à Valmorel soit maintenu constructible ; elle insiste sur le risque de déstabiliser les constructions existantes. M. le Maire confirme que des études géotechniques seront réalisées et que si le risque n'est pas maîtrisable le projet pourrait être abandonné.

M. le Maire présente les projets envisagés à Valmorel dans le secteur des Lanchettes, qui constitue un enjeu pour la station, avec le bouclage de la route, la création d'un parking et le remplacement du télésiège avec un départ situé plus bas rendant son accès plus facile au plus grand nombre.

Un habitant de Quarante-Plane s'inquiète de l'assainissement des constructions de ce village, la plupart rejetant leurs eaux usées directement dans le milieu naturel. M. le Maire répond que le schéma d'assainissement prévoit un assainissement individuel dans ce secteur et que ce problème est désormais de la compétence de la Communauté de Communes.

Un autre participant s'inquiète des difficultés d'approvisionnement en lauzes de Bergame pour respecter le règlement du PLU actuel qui l'impose dans le centre historique de Valmorel. M. le Maire répond que le règlement du nouveau PLU exigera simplement des toitures d'aspect lauzes naturelles de type Bergame.

La question suivante porte sur le stationnement, jugé insuffisant actuellement et qui risque de l'être encore plus avec les développements prévus. M. le Maire répond que les nouveaux projets comprendront leurs propres places de stationnement plus le rétablissement des places « consommées » le cas échéant. Une politique tarifaire plus adaptée, la création du parking des Lanchettes et la mutualisation des places de stationnement permettront de disposer d'une offre suffisante.

Les questions étant épuisées, la séance est levée.